

EST-CE DE L'INTIMIDATION?



Est-ce que l'enfant rapporte une situation de violence (verbale, physique, sociale, matérielle...)?
La situation crée-t-elle de la détresse?



OUI

NON

Croire spontanément l'enfant. Prendre la situation en charge rapidement.
Questionner l'enfant sur les faits. Quelles sont les personnes impliquées, quels sont les gestes qui ont été posés, à quel(s) moment(s) (qui, quoi, quand)? Questionner l'enfant seul-e, dans un lieu sécuritaire ou l'on se sent à l'aise de se confier.
Questionner l'enfant sur les conséquences vécues en lien avec la situation. Comment te sens-tu quand ça arrive? Comment te sens-tu présentement? Comment ça se passe à la maison? As-tu parlé de la situation à tes adultes?
Rassurer l'enfant. La situation est prise au sérieux.

Faire enquête, rencontrer individuellement la ou les personnes concernées par la situation et celles qui en sont témoins, le cas échéant. Commencer par questionner sur les faits.

La situation rapportée implique-t-elle des risques suffisamment importants pour nécessiter une intervention rapide (par exemple, non respect d'une règle qui pourrait entraver sérieusement la sécurité)?

OUI

NON

Est-ce que les gestes de violences sont **répétés**?



OUI

NON

Est-ce qu'il y a **débalancement des pouvoirs**?
Est-ce que l'enfant est isolé-e, privé-e de contact, de son sentiment de sécurité, de sa liberté d'agir?



OUI

NON

Vérifier les faits, puis se questionner. Est-ce que l'enfant rapporte la situation dans un but bienveillant, pour assurer son bien-être ou celui des autres?

OUI

NON

Intervenir auprès de l'enfant concerné si le risque est réel. Rappeler aux enfants la différence entre rapporter et dénoncer. Travailler les habiletés sociales. Si informer les adultes d'une situation dangereuse est primordial, « stoler », rapporter, faire le panier percé n'est pas une bonne habitude. Sensibiliser les enfants à l'importance de nommer les choses aux personnes concernées.

Attention! Il arrive que le manquement à une règle soit rapporté dans le but de faire punir, d'isoler, de nuire à l'autre. Ce type de comportement peut survenir dans les cas d'intimidation et contribue alors au débalancement des pouvoirs. Bien questionner l'enfant qui rapporte un manquement aux règles pour comprendre ses motivations. Est-ce que d'autres éléments pourraient nous amener à croire en de l'intimidation?

INTIMIDATION

Croire spontanément. Écouter, questionner pour savoir comment se sent l'enfant. Utiliser la banque d'émotions ou les cartons d'émotions (voir outils).

Documenter la situation par écrit. Noter aussi les conséquences de l'intimidation sur l'enfant.

Aviser l'équipe de la situation et appliquer le protocole.

Contacter les parents de l'enfant ciblé-e par l'intimidation ainsi que les parents de l'enfant ou des enfants qui ont perpétré l'intimidation.

CONFLIT

Offrir du support aux enfants concerné-es pour la gestion de leur conflit (médiation).

Rappeler les étapes de résolution d'un conflit. Encourager l'utilisation du message clair (voir outils)

Rester alerte, s'assurer que le conflit ne devienne pas de l'intimidation.

AGRESSION

Croire spontanément. Écouter, questionner pour savoir comment se sent l'enfant.

Appliquer les mesures prévenues aux codes et règlements de votre établissement.

RAPPORTAGE

Questionner l'enfant. Est-ce que la situation rapportée est en lien avec la sécurité?

Avec les enfants, **faire la différence entre rapporter et dénoncer.**

Inviter l'enfant à discuter directement avec les personnes concernées et à éviter de répandre des rumeurs (voir la fiche d'activité « Il y a une rumeur qui court »).